



Département des procédures de validation des diplômes étrangers Reconnaissance des diplômes professionnels étrangers (hors enseignants)

Comment puis-je contacter le bureau de validation des certificats ?

1. Par e-mail : zeugnisanerkennung@rlsb-lq.niedersachsen.de
2. Par courrier: RLSB Lüneburg
Dez. Z, Fachbereich Anerkennungsverfahren
Postfach 21 20
D -21311 Lüneburg
3. Par téléphone: 00 49 4131 15-2626
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Vendredi de 9h à 12h.

Comment faire une demande ?

Veillez remplir le formulaire de requête et l'envoyer par courrier à l'adresse indiquée, accompagné des documents qui y sont mentionnés.

Vous trouverez les formulaires de requête ici: <https://anerkennung.bip-nds.de>

Vous pouvez également soumettre la demande en ligne. Vous pouvez trouver le lien vers le portail d'application sur notre site Web.

Qui peut déposer une requête ?

Vous pouvez postuler si vous avez une qualification professionnelle en tant que

- **assistant(e) socio-pédagogique**
- **éducateur/éducatrice**
- **éducateur(trice) thérapeutique**
- **pédagogue spécialisé (formation avancée dans une école spécialisée)**

et que vous souhaitez travailler en Basse-Saxe.

Quelles sont les conditions de validation ?

Pour que la qualification professionnelle obtenue à l'étranger soit validée, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. votre formation vous permet d'exercer l'une des professions mentionnées ci-dessus dans le pays où vous êtes **et**
2. il n'y a pas de différences significatives entre la qualification obtenue dans le pays de formation et la formation en Basse-Saxe.

Quand ne puis-je pas soumettre de requête ?

Nous ne sommes pas compétents si...

- vous souhaitez suivre une formation dans l'une des professions susmentionnées en Basse-Saxe. Dans ce cas, veuillez contacter directement l'établissement d'enseignement professionnel.
- vous avez obtenu un diplôme d'enseignant (e). Le parcours de formation pour devenir enseignant ne peut être assimilé aux professions évoquées ci-dessus, car il s'agit de domaines professionnels différents.

Il existe une procédure de validation distincte pour la reconnaissance d'une qualification d'enseignant acquise à l'étranger.

À quoi faut-il faire attention en ce qui concerne les documents ?

- Les documents en langue étrangère (à l'exception des documents en langue anglaise) doivent être rédigés ou validés par un(e) traducteur(trice) assermenté(e) en Allemagne. Vous trouverez une liste des traducteurs assermentés en Allemagne en ligne sur www.justiz-dolmetscher.de



Département des procédures de validation des diplômes étrangers Reconnaissance des diplômes professionnels étrangers (hors enseignants)

Quel est le délai de traitement ?

Environ 3 mois

Combien coûte le processus de validation ?

L'évaluation de vos qualifications et la détermination d'éventuelles mesures compensatoires coûtent de 100 à 150 €.

La validation de l'équivalence elle-même coûte à son tour environ 50 à 100 €.

Vous pourrez peut-être obtenir un soutien financier par le biais de la subvention de validation:

www.anererkennungszuschuss.de.